

Protocole de continuité pédagogique

Évolution à compter de la rentrée de janvier 2021

Afin d'anticiper la reprise progressive des cours en présentiel et ainsi de répondre à la consigne nationale fixant au plus tard au 20 janvier 2021 la date de retour au fonctionnement ordinaire, l'organisation suivante est retenue :

Semaine du 4 au 8 janvier 2021 :

L'établissement continuera à fonctionner selon le principe d'hybridation en vigueur depuis le 16 novembre. Cette organisation nous permettra :

- D'une part, de vérifier la compatibilité de nos prévisions de reprise à temps plein avec l'évolution de la situation sanitaire suite aux fêtes de fin d'année et de nous adapter aux éventuelles directives ministérielles qui pourraient être transmises durant les vacances,
- D'autre part, de rééquilibrer les temps de présentiel-distanciel entre tous les élèves en ayant un nombre pair de semaines d'hybridation.

Semaine du 11 au 15 janvier 2021 (sous réserve d'évolution sanitaire favorable) :

Reprise de l'emploi du temps ordinaire des classes de secondes. Les secondes étant déjà accueillies en classes entières sur des moitiés de semaines, nous repassons à un fonctionnement à temps plein sans que cela n'entraîne de dégradation des conditions sanitaires en classe.

Les emplois du temps seront modifiés sur le créneau 12h-14h afin de maintenir une plage de restauration élargie, garantissant la sécurité sanitaire des convives (planning à venir).

Les classes de premières et de terminales continueront de fonctionner selon le principe d'hybridation en vigueur depuis le 16 novembre.

Semaine du 18 au 22 janvier 2021 (sous réserve d'évolution sanitaire favorable) :

Emploi du temps ordinaire pour l'ensemble des classes de secondes, premières et terminales.

Les emplois du temps seront modifiés sur le créneau 12h-14h afin de maintenir une plage de restauration élargie garantissant la sécurité sanitaire des convives (planning à venir).